Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 5

Artikel: À propos des articles du Frère Adam
Autor: Valet, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067258

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

huit jours, un essaim bien soigné, c'est-à-dire ayant constamment du sirop à disposition, aura édifié huit à dix grands rayons, surtout si, pour éviter des essaims secondaires, on a eu soin de mettre l'essaim à la place de la souche, celle-ci étant déplacée ailleurs dans le rucher. Toutes ses butineuses viendront se joindre à l'essaim et il n'est pas extraordinaire de pouvoir le hausser une quinzaine de jours après sa mise en ruche.

Mais, mon cher débutant, et nous insistons là-dessus, ne donnez à l'essaim que des cires, pas un seul grand cadre bâti ; et, pendant tout le temps que dure la construction des rayons, ne les changez pas de place, ne les retournez pas non plus ; laissez les abeilles travailler sans les déranger et vous obtiendrez des rayons superbes, parfaits, tous de la même épaisseur, réguliers en tout.

Mais ces conseils s'allongent et notre rédacteur va trouver qu'ils prennent bien de la place. En juin, nous verrons comment changer la reine de l'essaim primaire et l'utilisation des alvéoles royaux.

Mon cher débutant, mai est souvent le mois béni du rucher. Profitez de tous vos instants libres pour vous y rendre et vous familiariser toujours davantage avec celles qui sont déjà vos amies.

Gingins, ce 17 avril 1957.

M. Soavi.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

A propos des articles du Frère Adam

A M. Valet, rédacteur, Morges

Monsieur,

En lisant les intéressants et instructifs articles de Frère Adam, sur l'élevage apicole, que vous avez très heureusement fait paraître dans le Journal, j'ai été surpris d'apprendre que la cause du phénomène caractéristique de l'élevage consanguin, la diminution de la vitalité, n'a pas encore été décelée et qu'elle constitue toujours une énigme.

Le hasard d'une autre lecture aidant — il s'agissait d'un article traitant des biostimulines, substances de résistance qui apparaissent dans tout tissu soumis à des conditions de nutrition anormales — je me suis demandé si ce processus biologique, mis en lumière par l'ophtalmologiste Filatov, ne permettrait pas, par analogie, d'expliquer ce qui se passe au sein d'un nouvel être en formation, pour que

sa vitalité ultérieure diffère, selon que ses géniteurs sont parents ou étrangers, autrement dit : selon qu'il s'agisse d'élevage consanguin ou de croisement.

La possibilité de répondre à cette question par l'affirmative me paraît évidente ; il se pourrait même que j'enfonce tout simplement une porte ouverte en faisant cette suggestion. Si, par contre, l'étude du problème n'a pas encore été envisagée sous cet angle, je pense qu'il pourrait être utile d'en soumettre l'idée à des personnes qui seraient en mesure de conduire et contrôler scientifiquement une expérience, car il y aurait, dans cette voie, un essai particulièrement intéressant à tenter, pouvant amener la découverte d'un moyen de conférer aux produits de l'élevage consanguin une vitalité comparable à celle que procure le croisement. Je crois, en effet, que la diminution de vitalité, qui demeure la pierre d'achoppement de l'élevage consanguin, n'est pas une conséquence inéluctable de celui-ci et pourrait être atténuée dans une mesure suffisante pour qu'il vaille la peine d'en chercher le moyen. J'essayerai donc d'exposer les raisons qui m'ont conduit à faire ces suppositions, en souhaitant que mes explications ne paraissent pas trop nébuleuses pour présenter un réel intérêt.

Voici, d'abord, pour faciliter la compréhension de l'exposé, le texte de la loi énoncée par Filatov, puisque elle est à l'origine de mes déductions : " tout tissu vivant, soumis à des conditions hostiles, produit des substances de résistance capables de stimuler sa vitalité et d'assurer sa survie. " Ces " substances de résistance " sont encore inconnues quant à leur structure chimique et à leur caractère fonctionnel. On en fait néanmoins des extraits tissulaires qui sont utilisés avec succès dans une foule de maladies. Ce sont les tissus jeunes, voire embryonnaires, qui donnent les meilleurs résultats dans l'obtention de ces substances de résistance.

Un nom générique : biostimulines, a été donné à ces substances de résistance dont l'action est avant tout générale. La thérapeutique par les tissus ne s'adresse pas, en effet, à un organe particulier ; il s'agit d'un traitement qui modifie, non pas un processus morbide déterminé, mais bien l'ensemble de l'organisme porteur de la maladie. J'en ai déduit qu'il n'est certainement pas déraisonnable de supposer qu'un processus analogue conditionne le développement embryonnaire des êtres ; que leurs cellules constitutives originelles réagissent plus ou moins fortement les unes sur les autres, selon leur affinité, provoquant, dans une mesure égale, l'apparition de ces mêmes substances de résistance dont l'action stimulante déterminera le degré de vitalité qui les caractérisera durant toute leur existence.

Cette interprétation me paraît tout à fait logique ; elle correspond exactement à ce que l'on peut observer dans toutes les mani-

festations de la vie. Il y a toujours lutte et compétition, non seulement pour progresser ou perfectionner, mais simplement pour subsister, qu'il s'agisse de l'homme, des animaux ou des plantes. En génétique, par exemple, il est facile d'admettre que dans le métissage, le caractère étranger des cellules génératrices en présence crée un état hostile. Il y a compétition entre deux camps, deux forces, qui concourent évidemment au même but — la création d'un nouvel être — mais qui défendent chacune un patrimoine dont il s'agit de transmettre la plus grande part possible. Pour y parvenir, les facteurs héréditaires propres à chaque race doivent s'efforcer de ne pas se laisser supplanter par ceux de la race concurrente. Cet antagonisme provoquant alors la production des dites substances de résistance il en découle donc une augmentation de la vitalité.

En cas de consanguinité par contre, les facteurs héréditaires à transmettre étant très voisins, les cellules génératrices n'ont pas à lutter aussi énergiquement pour subsister et les réactions de défense seront d'autant moins importantes que le degré de parenté sera plus rapproché. Ne bénéficiant ainsi d'aucune excitation particulière, la loi du moindre effort prime et les cellules accomplissent leur tâche posément, pourrait-on dire, avec comme résultat : un produit sans vitalité !... ou du moins, bien inférieure à celle que le croisement permet d'obtenir. On peut, en conséquence, admettre sans peine que si, par quelque artifice, il était possible de favoriser la production de substances de résistance, ce grave inconvénient de l'élevage consanguin serait diminué dans une mesure suffisante pour qu'il ne constitue plus un obstacle sérieux à la généralisation de ce mode d'élevage. L'avantage serait considérable puisque c'est par la consanguinité seule qu'il est possible de conserver sûrement de précieux caractères difficilement acquis.

(A suivre)

TECHNIQUE APICOLE

Quelques considérations sur la ruche Bürki-Jecker

En Suisse, dans certaines régions de la France, de la Belgique et de l'Allemagne, le début de la miellée principale apparaît à une époque où les colonies, même si ces dernières sont issues de souches sélectionnées, ne sont pas assez fortes pour envoyer suffisamment de butineuses à la récolte. Dans ces contrées, l'intervention de l'homme devient de nos jours de plus en plus une nécessité. En pratiquant